



Ministère des Finances  
Canada

Department of Finance  
Canada

# La revue financière

## Publication du ministère des Finances

Résultats financiers de février 2026

Canada

©Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre des Finances et du Revenu national, 2026  
Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire ce document  
en tout ou en partie doit être adressée au  
ministère des Finances Canada.

This publication is also available in English.

No de cat. F12-4F-PDF  
ISSN 1487-0142

# Faits saillants

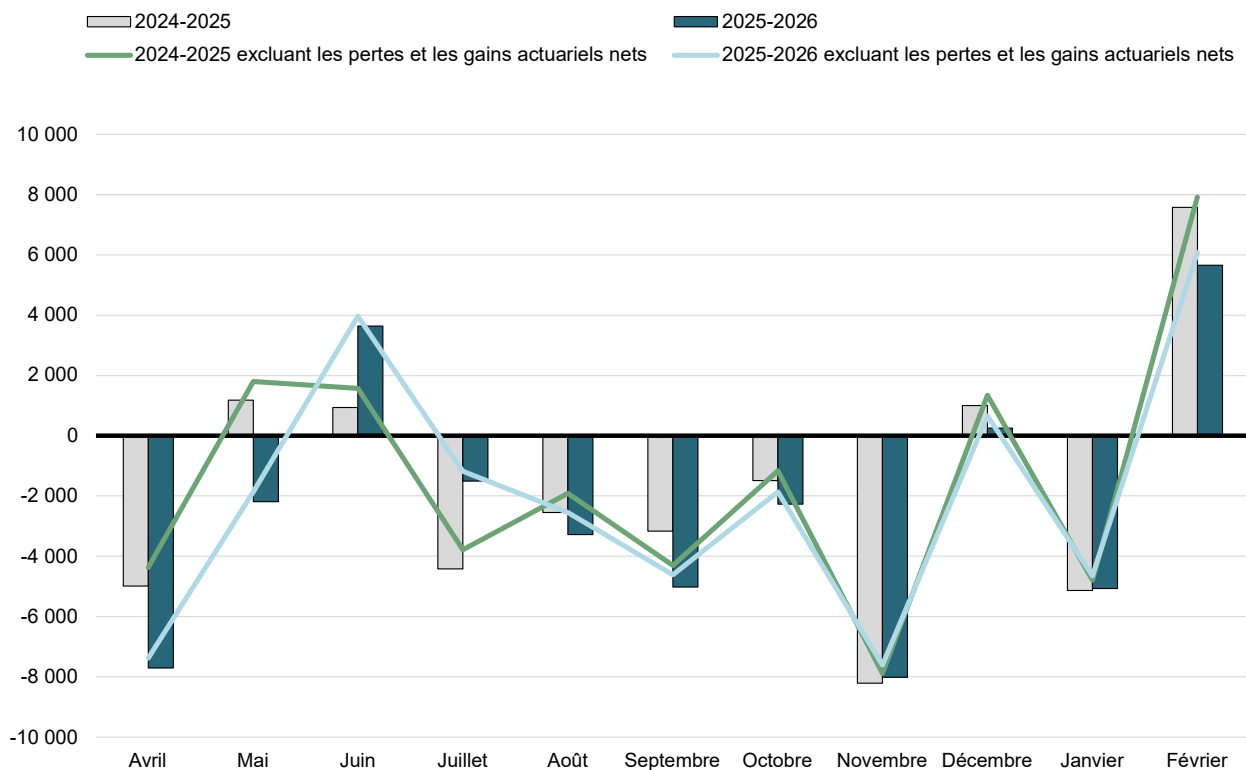
## Février 2026

Le mois de février 2026 s'est soldé par un excédent budgétaire de 5,7 milliards de dollars, comparativement à un excédent de 7,6 milliards de dollars en février 2025. L'excédent budgétaire avant les pertes et les gains actuariels nets se chiffrait à 6,1 milliards de dollars, comparativement à un excédent de 7,9 milliards de dollars pour la même période en 2024-2025. Le solde budgétaire avant les pertes et les gains actuariels nets a pour but de compléter le solde budgétaire traditionnel afin de rendre les rapports financiers du gouvernement plus transparents, en isolant l'incidence de l'amortissement des pertes et des gains actuariels nets découlant de la réévaluation des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés du gouvernement.

Graphique 1

### Solde budgétaire mensuel et solde budgétaire excluant les pertes et les gains actuariels nets

M\$



Comparativement à février 2025 :

- Les revenus ont diminué de 2,8 milliards de dollars (5,5 %), ce qui s'explique en grande partie par la baisse des rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés et des produits issus de la tarification de la pollution à retourner aux particuliers, compensée en partie par la hausse des autres revenus.
- Les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes ont diminué de 1,1 milliard de dollars (2,8 %), ce qui s'explique par une baisse attribuable au calendrier des principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités, compensée en partie par la hausse des principaux transferts aux particuliers et des charges de programmes directes.
- Les frais de la dette publique ont augmenté de 0,1 milliard de dollars (2,5 %), en raison de la hausse des taux d'intérêt effectifs moyens et de l'encours des obligations négociables, compensée en grande partie par la baisse des taux d'intérêt sur les bons du Trésor.
- Les pertes actuarielles nettes ont augmenté de 0,1 milliard de dollars (23,9 %) en raison de l'amortissement des pertes découlant des évaluations actuarielles des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés du gouvernement préparées pour les *Comptes publics du Canada 2025*, compensé en partie par la fin de l'amortissement de certaines pertes actuarielles nettes d'exercices antérieurs.

## Avril 2025 à février 2026

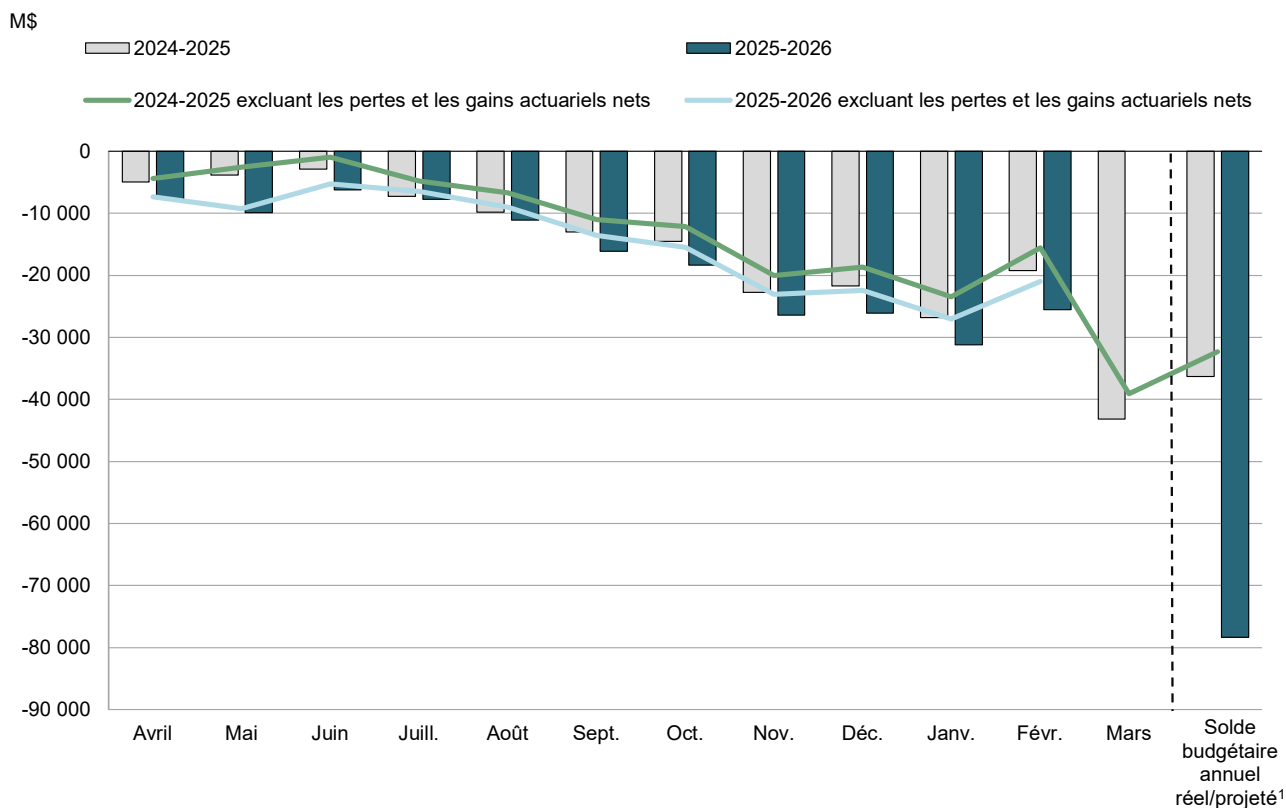
---

Le gouvernement a affiché un déficit budgétaire de 25,5 milliards de dollars pour la période d'avril 2025 à février 2026 de l'exercice 2025-2026, par rapport à un déficit de 19,3 milliards de dollars pour la même période de 2024-2025. Le déficit budgétaire avant les pertes actuarielles nettes s'établissait à 21,0 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 15,6 milliards de dollars pour la période d'avril à février de l'exercice 2024-2025.

Comparativement à 2024-2025 :

- Les revenus ont augmenté de 3,4 milliards de dollars (0,8 %), ce qui s'explique en grande partie par l'augmentation des droits de douane à l'importation découlant des contre-mesures imposées en réponse aux droits de douane américains, l'accroissement des rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés et l'augmentation des autres revenus. Ces hausses ont été compensées en partie par une diminution des produits issus de la tarification de la pollution à retourner aux particuliers et par une baisse des revenus tirés de la taxe sur les produits et services (TPS).
- Les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes ont augmenté de 8,8 milliards de dollars (2,1 %), sous l'effet principalement de l'augmentation des principaux transferts aux particuliers et des charges de programmes directes, compensée en partie par l'élimination progressive de la Remise canadienne sur le carbone.
- Les frais de la dette publique ont diminué de 35 millions de dollars (0,1 %), sous l'effet de la baisse des taux d'intérêt à court terme sur les bons du Trésor et des intérêts nets sur les opérations de swap de devises et les autres passifs, qui a été compensée par l'augmentation des taux d'intérêt effectifs moyens et de l'encours des obligations négociables ainsi que les rajustements plus élevés apportés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'indice des prix à la consommation.
- Les pertes actuarielles nettes ont augmenté de 0,9 milliard de dollars (23,9 %), en raison de l'amortissement des pertes découlant des évaluations actuarielles des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés du gouvernement au 31 mars 2025, compensé en partie par la fin de l'amortissement de certaines pertes actuarielles nettes d'exercices antérieurs.

Graphique 2  
Solde budgétaire cumulé de l'exercice et solde budgétaire cumulé excluant les pertes et les gains actuariels nets



<sup>1</sup>Sources : Rapport financier annuel du gouvernement du Canada de 2024-2025; budget de 2025

Tableau 1  
État sommaire des opérations  
M\$

	Février		Avril à février	
	2025	2026	2024-2025	2025-2026
<b>Opérations budgétaires</b>				
Revenus	51 247	48 415	449 834	453 246
Charges				
Charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	-39 541	-38 449	-416 082	-424 924
Frais de la dette publique	-3 797	-3 892	-49 341	-49 306
Solde budgétaire excluant les pertes actuarielles nettes	7 909	6 074	-15 589	-20 984
Pertes actuarielles nettes	-335	-415	-3 685	-4 565
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	7 574	5 659	-19 274	-25 549
<b>Opérations non budgétaires</b>	-15 063	-10 624	-88 028	-62 029
<b>Ressources ou besoins financiers</b>	-7 489	-4 965	-107 302	-87 578
<b>Variation nette dans les activités de financement</b>	12 373	7 880	92 270	102 662
<b>Variation nette de la trésorerie</b>	4 884	2 915	-15 032	15 084
<b>Trésorerie à la fin de la période</b>			51 624	61 224

Nota – Les chiffres positifs indiquent des ressources nettes et les chiffres négatifs, des besoins nets.

# Revenus

Au total, les revenus en février 2026 se sont chiffrés à 48,4 milliards de dollars, soit une baisse de 2,8 milliards de dollars (5,5 %) par rapport à février 2025.

- Les revenus fiscaux ont diminué de 3,2 milliards de dollars (7,2 %) par rapport à la même période en 2024-2025, ce qui s'explique en grande partie par la baisse des rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés, compensée en partie par la hausse des revenus tirés de la TPS.
- Les produits issus de la tarification de la pollution à retourner aux particuliers ont diminué de 1,3 milliard de dollars (100,0 %), ce qui est attribuable à la fin de l'application de la redevance fédérale sur les combustibles à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025.
- Les revenus tirés des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 0,4 milliard de dollars (13,4 %), ce qui s'explique par une augmentation du nombre de personnes en emploi.
- Les autres revenus ont connu une hausse de 1,2 milliard de dollars (35,9 %), sous l'effet d'une augmentation des revenus des sociétés d'État entreprises et des revenus d'intérêts et de pénalités.

Les revenus pour la période d'avril à février de l'exercice 2025-2026 se sont élevés à 453,2 milliards de dollars, soit une hausse de 3,4 milliards de dollars (0,8 %) par rapport à la même période en 2024-2025.

- Les revenus fiscaux ont augmenté de 9,4 milliards de dollars (2,5 %), comparativement à la même période en 2024-2025, ce qui s'explique principalement par la hausse des droits de douane à l'importation découlant des contre-mesures imposées en réponse aux droits de douane américains, ainsi que par l'accroissement des rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés et des particuliers. Ces hausses ont été compensées en partie par une baisse des revenus tirés de la TPS.
- Les produits issus de la tarification de la pollution à retourner aux particuliers ont diminué de 11,2 milliards de dollars (101,9 %), ce qui est attribuable à la fin de l'application de la redevance fédérale sur les combustibles.
- Les revenus des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 1,9 milliard de dollars (7,1 %), sous l'effet d'une augmentation du nombre de personnes en emploi.
- Les autres revenus ont augmenté de 3,3 milliards de dollars (7,9 %), principalement sous l'effet de la hausse des revenus des sociétés d'État entreprises, compensée en partie par la baisse des revenus d'intérêts et de pénalités.

Tableau 2  
Revenus

	Février			Avril à février		
	2025	2026	Variation	2024-2025	2025-2026	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
<b>Revenus fiscaux</b>						
Impôts sur le revenu						
Particuliers	19 877	19 301	-2,9	202 503	208 629	3,0
Sociétés	17 929	14 457	-19,4	87 183	89 783	3,0
Non-résidents	1 113	1 192	7,1	13 298	13 325	0,2
Total des rentrées d'impôt sur le revenu	38 919	34 950	-10,2	302 984	311 737	2,9
Autres taxes et droits						
Taxe sur les produits et services	3 039	3 659	20,4	50 268	46 468	-7,6
Taxes sur l'énergie	428	484	13,1	4 995	5 075	1,6
Droits de douane à l'importation	444	623	40,3	5 167	9 506	84,0
Autres taxes, taxes d'accise et droits d'accise	636	600	-5,7	6 732	6 769	0,5
Total des autres taxes et droits	4 547	5 366	18,0	67 162	67 818	1,0
Total des revenus fiscaux	43 466	40 316	-7,2	370 146	379 555	2,5
<b>Produits issus de la tarification de la pollution à retourner aux particuliers</b>	1 282	-	-100,0	11 001	-207	-101,9
<b>Cotisations d'assurance-emploi</b>	3 263	3 701	13,4	27 111	29 045	7,1
<b>Autres revenus</b>	3 236	4 398	35,9	41 576	44 853	7,9
<b>Total des revenus</b>	51 247	48 415	-5,5	449 834	453 246	0,8

Nota - Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

## Charges

Pour le mois de février 2026, les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes se sont chiffrées à 38,4 milliards de dollars, soit une baisse de 1,1 milliard de dollars (2,8 %) par rapport à février 2025.

- Les principaux transferts aux particuliers, qui comprennent les prestations aux aînés, les prestations d'assurance-emploi, le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs ainsi que les prestations pour enfants, ont augmenté de 1,4 milliard de dollars (12,5 %).
  - Les prestations aux aînés ont augmenté de 0,6 milliard de dollars (8,1 %), en raison principalement de la hausse du nombre de prestataires et de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées.
  - Les prestations d'assurance-emploi ont augmenté de 0,4 milliard de dollars (17,7 %), en raison de nouvelles mesures qui ont facilité l'accès aux prestations d'assurance-emploi et du calendrier des paiements au titre des ententes sur le développement du marché du travail.
  - Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a augmenté de 0,3 milliard de dollars (108,1 %), ce qui est attribuable à une baisse du montant révisé des prestations et aux révisions effectuées durant l'exercice visant des réévaluations antérieures.
  - Les prestations pour enfants ont augmenté de 0,1 milliard de dollars (6,0 %), en partie sous l'effet de l'indexation des prestations aux prix à la consommation, qui prend effet le 1<sup>er</sup> juillet de chaque année.
- Les principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités ont diminué de 3,2 milliards de dollars (28,6 %), ce qui s'explique en grande partie par une différence d'une année à l'autre dans le calendrier des paiements au titre du système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.
- Les produits issus de la tarification de la pollution retournés aux particuliers ont diminué de 36 millions de dollars (37,9 %).

- Les charges de programmes directes ont augmenté de 0,7 milliard de dollars (4,2 %). Parmi les charges de programmes directes :
  - Les autres paiements de transfert ont diminué de 0,1 milliard de dollars (1,5 %).
  - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont augmenté de 0,8 milliard de dollars (8,4 %), principalement sous l'effet d'une hausse des charges de personnel.

Les frais de la dette publique ont augmenté de 0,1 milliard de dollars (2,5 %), en raison de la hausse des taux d'intérêt effectifs moyens et de l'encours des obligations négociables, compensée en grande partie par la baisse des taux d'intérêt sur les bons du Trésor.

Les pertes actuarielles nettes, qui représentent l'amortissement des changements à la valeur des obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés accumulés au cours des exercices antérieurs et les actifs connexes, ont augmenté de 0,1 milliard de dollars (23,9 %), ce qui s'explique en grande partie par l'amortissement des pertes découlant des évaluations actuarielles préparées pour les *Comptes publics du Canada 2025*, compensé en partie par la fin de l'amortissement de certaines pertes actuarielles nettes d'exercices antérieurs.

Pour la période d'avril à février de l'exercice 2025-2026, les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes se sont élevées à 424,9 milliards de dollars, soit une hausse de 8,8 milliards de dollars (2,1 %) par rapport à la même période de l'exercice précédent.

- Les principaux transferts aux particuliers ont augmenté de 9,1 milliards de dollars (7,5 %).
  - Les prestations aux aînés ont augmenté de 1,8 milliard de dollars (2,5 %), en raison principalement de la hausse du nombre de prestataires et de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées.
  - Les prestations d'assurance-emploi ont augmenté de 3,6 milliards de dollars (16,3 %), principalement en raison du taux de chômage plus élevé pendant cette période par rapport à l'année précédente, de même que de nouvelles mesures qui ont facilité l'accès aux prestations d'assurance-emploi.
  - Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs s'est chiffré à 0,2 milliard de dollars, en hausse par rapport à la réduction des charges de 2,1 milliards de dollars à la même période de l'exercice précédent, ce qui est attribuable à une baisse du montant révisé des prestations et aux révisions effectuées durant l'exercice visant des réévaluations antérieures.
  - Les prestations pour enfants ont augmenté de 1,4 milliard de dollars (5,3 %), en partie sous l'effet de l'indexation des prestations aux prix à la consommation.
- Les principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités ont augmenté de 1,8 milliard de dollars (1,9 %), principalement sous l'effet des hausses prévues par la loi pour le Transfert canadien en matière de santé, le Transfert canadien en matière de programmes sociaux, les transferts au titre de la péréquation et les transferts aux territoires, compensées en partie par une différence d'une année à l'autre dans le calendrier des paiements de transfert au titre du système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.
- Les produits issus de la tarification de la pollution retournés aux particuliers ont diminué de 10,4 milliards de dollars (72,4 %), principalement sous l'effet de l'élimination structurelle progressive de la Remise canadienne sur le carbone et des mécanismes connexes de retour des produits de la redevance sur les combustibles à la suite de l'élimination de la redevance fédérale sur les combustibles à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025.

- Les charges de programmes directes ont augmenté de 8,4 milliards de dollars (4,5 %). Parmi les charges de programmes directes :
  - Les autres paiements de transfert ont diminué de 1,5 milliard de dollars (1,9 %), ce qui s'explique par différents facteurs, dont une baisse des paiements de transfert en lien avec les peuples autochtones, l'aide en cas de catastrophe, les incitatifs à l'achat de véhicules électriques et l'immigration. Cette baisse a été compensée en partie par la mise en place de paiements de transfert au titre du Régime canadien de soins dentaires et la hausse des contributions au titre de la défense.
  - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont augmenté de 9,9 milliards de dollars (9,1 %), en raison principalement d'une hausse des coûts du personnel, d'une modification de la méthode de comptabilisation des charges pour créances irrécouvrables liées aux impôts à recevoir, qui a fait que des charges ont été comptabilisées plus tôt dans le présent exercice au lieu d'à la période d'après le mois de mars, de même que d'une hausse des charges au titre de la défense.

Les frais de la dette publique ont diminué de 35 millions de dollars (0,1 %), sous l'effet d'une baisse des taux d'intérêt à court terme sur les bons du Trésor et des intérêts nets sur les opérations de swap de devises et les autres passifs, compensée par l'augmentation des taux d'intérêt effectifs moyens et de l'encours des obligations négociables ainsi que les rajustements plus élevés apportés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'indice des prix à la consommation.

Les pertes actuarielles nettes ont augmenté de 0,9 milliard de dollars (23,9 %), en raison de l'amortissement des pertes découlant des évaluations actuarielles à jour des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés du gouvernement au 31 mars 2025, compensé en partie par la fin de l'amortissement de certaines pertes actuarielles nettes d'exercices antérieurs.

Tableau 3  
Charges

	Février			Avril à février		
	2025	2026	Variation	2024-2025	2025-2026	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
<b>Principaux transferts aux particuliers</b>						
Prestations aux aînés	6 855	7 410	8,1	73 919	75 738	2,5
Prestations d'assurance-emploi	2 378	2 798	17,7	22 390	26 032	16,3
Soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs <sup>1</sup>	-284	23	108,1	-2 066	152	107,4
Prestations pour enfants	2 457	2 605	6,0	26 133	27 508	5,3
Total des principaux transferts aux particuliers	11 406	12 836	12,5	120 376	129 430	7,5
<b>Principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités</b>						
Transfert canadien en matière de santé	4 340	4 557	5,0	47 741	50 128	5,0
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	1 409	1 451	3,0	15 500	15 965	3,0
Péréquation	2 104	2 181	3,7	23 148	23 989	3,6
Formule de financement des territoires	351	373	6,3	4 808	5 116	6,4
Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants	2 965	1	-100,0	6 325	4 018	-36,5
Fonds pour le développement des collectivités du Canada	9	9	0,0	2 338	2 441	4,4
Accords en matière de santé avec les provinces et territoires <sup>2</sup>	520	72	-86,2	3 716	3 834	3,2
Autres arrangements fiscaux <sup>3</sup>	-524	-667	-27,3	-6 993	-7 113	-1,7
Total des principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités	11 174	7 977	-28,6	96 583	98 378	1,9
Produits issus de la tarification de la pollution retournés aux particuliers	95	59	-37,9	14 388	3 978	-72,4
<b>Charges de programmes directes</b>						
Autres paiements de transfert	7 085	6 978	-1,5	76 013	74 563	-1,9
Charges de fonctionnement	9 781	10 599	8,4	108 722	118 575	9,1
Total des charges de programmes directes	16 866	17 577	4,2	184 735	193 138	4,5
<b>Total des charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes</b>	39 541	38 449	-2,8	416 082	424 924	2,1
<b>Frais de la dette publique</b>	3 797	3 892	2,5	49 341	49 306	-0,1
<b>Total des charges excluant les pertes actuarielles nettes</b>	43 338	42 341	-2,3	465 423	474 230	1,9
<b>Pertes actuarielles nettes</b>	335	415	23,9	3 685	4 565	23,9
<b>Total des charges</b>	43 673	42 756	-2,1	469 108	478 795	2,1

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

<sup>1</sup> Le soutien au revenu à la COVID-19 pour les travailleurs inclut la Prestation canadienne d'urgence, la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne de relance économique pour proches aidants, la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique et la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement.

<sup>2</sup> Les accords de santé avec les provinces et territoires incluent les accords bilatéraux relatifs au plan *Travailler ensemble* et les accords bilatéraux pour *Viellir dans la dignité*. Les fonds restants au titre des accords bilatéraux sur les services de soins à domicile, de soins communautaires, de soins en santé mentale et de traitement contre la toxicomanie ont été intégrés dans ces accords.

<sup>3</sup> Les autres arrangements fiscaux comprennent : l'abattement du Québec (recouvrement ayant trait aux allocations pour les jeunes et les paiements de remplacement pour les programmes permanents), qui représente les sommes recouvrées du Québec à l'égard d'un transfert de points d'impôt, les subventions législatives et d'autres éléments.

Le tableau suivant présente les charges totales selon les principaux articles de charges.

Tableau 4

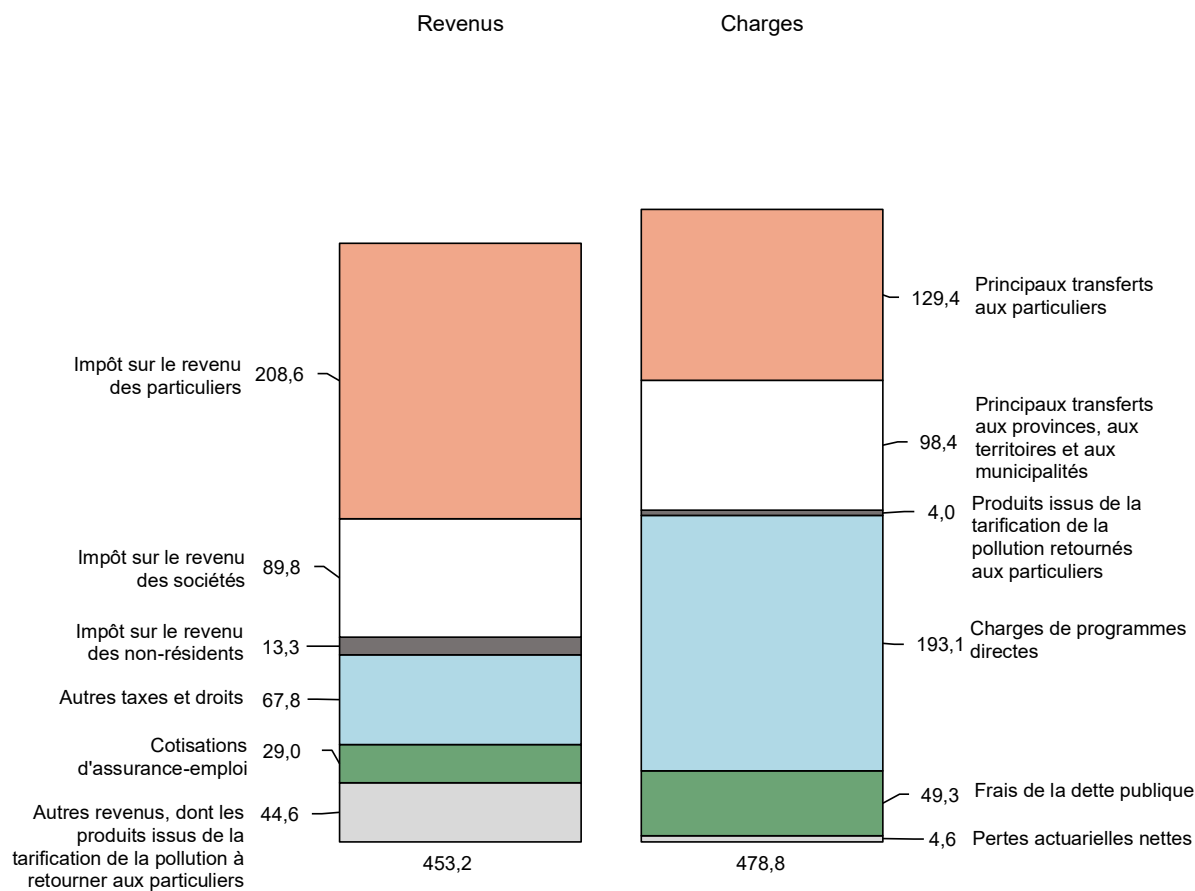
**Total des charges, par article de charges**

	Février			Avril à février		
	2025	2026	Variation	2024-2025	2025-2026	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
Paiements de transfert	29 760	27 850	-6,4	307 360	306 349	-0,3
<b>Autres charges</b>						
Personnel, excluant les pertes actuarielles nettes	5 265	6 133	16,5	64 942	69 746	7,4
Transports et communications	268	275	2,6	2 767	2 888	4,4
Information	47	41	-12,8	379	388	2,4
Services professionnels et spéciaux	1 857	1 751	-5,7	17 785	18 113	1,8
Location	304	314	3,3	4 035	4 278	6,0
Réparation et entretien	356	333	-6,5	3 276	3 581	9,3
Services publics, fournitures et approvisionnements	305	376	23,3	2 994	3 346	11,8
Autres subventions et charges	949	912	-3,9	7 581	10 960	44,6
Amortissement des immobilisations corporelles	424	458	8,0	4 866	5 155	5,9
Perte nette sur cession de biens	6	6	0,0	97	120	23,7
<b>Total des autres charges</b>	<b>9 781</b>	<b>10 599</b>	<b>8,4</b>	<b>108 722</b>	<b>118 575</b>	<b>9,1</b>
<b>Total des charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes</b>	<b>39 541</b>	<b>38 449</b>	<b>-2,8</b>	<b>416 082</b>	<b>424 924</b>	<b>2,1</b>
<b>Frais de la dette publique</b>	<b>3 797</b>	<b>3 892</b>	<b>2,5</b>	<b>49 341</b>	<b>49 306</b>	<b>-0,1</b>
<b>Total des charges excluant les pertes actuarielles nettes</b>	<b>43 338</b>	<b>42 341</b>	<b>-2,3</b>	<b>465 423</b>	<b>474 230</b>	<b>1,9</b>
Pertes actuarielles nettes	335	415	23,9	3 685	4 565	23,9
<b>Total des charges</b>	<b>43 673</b>	<b>42 756</b>	<b>-2,1</b>	<b>469 108</b>	<b>478 795</b>	<b>2,1</b>

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Graphique 3  
Revenus et charges (d'avril 2025 à février 2026)

G\$



Nota - Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

## Besoins financiers de 87,6 milliards de dollars d'avril 2025 à février 2026

Le solde budgétaire est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice, les revenus et les charges de l'État étant constatés au moment où les revenus sont gagnés et les charges sont engagées, peu importe le moment où surviennent les rentrées et les sorties de fonds correspondantes. En revanche, les ressources ou besoins financiers représentent l'écart entre les rentrées et les sorties de fonds de l'État. Cette mesure tient compte non seulement des variations du solde budgétaire, mais aussi des ressources ou des besoins en espèces découlant des investissements de l'État par voie d'acquisition d'immobilisations, de prêts, de placements et d'avances, ainsi que de ses autres activités, dont le paiement des comptes créditeurs, la perception des comptes débiteurs, les opérations de change et l'amortissement des immobilisations corporelles. L'écart entre le solde budgétaire et les ressources ou besoins financiers est constaté dans les opérations non budgétaires.

Compte tenu du déficit budgétaire de 25,5 milliards de dollars et des besoins financiers de 62,0 milliards de dollars au titre des opérations non budgétaires, la période d'avril 2025 à février 2026 s'est soldée par des besoins financiers de 87,6 milliards de dollars, comparativement à des besoins financiers de 107,3 milliards de dollars pour la même période de l'exercice précédent.

Tableau 5  
Solde budgétaire et ressources ou besoins financiers  
M\$

	Février		Avril à février	
	2025	2026	2024-2025	2025-2026
<b>Solde budgétaire (déficit ou excédent)</b>	7 574	5 659	-19 274	-25 549
<b>Opérations non budgétaires</b>				
Créditeurs, charges à payer et débiteurs	-11 422	-7 536	-28 219	-9 317
Régimes de retraite, autres avantages futurs et autres passifs	1 300	471	9 090	10 851
Comptes de changes et produits dérivés	-356	1 527	-2 358	4 588
Prêts, placements et avances	-4 115	-4 408	-59 155	-56 623
Actifs non financiers	-470	-678	-7 386	-11 528
Total des opérations non budgétaires	-15 063	-10 624	-88 028	-62 029
<b>Ressources ou besoins financiers</b>	-7 489	-4 965	-107 302	-87 578

Nota - Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

## Activités nettes de financement en hausse de 102,7 milliards de dollars

Le gouvernement a couvert ces besoins financiers de 87,6 milliards de dollars et augmenté les soldes de trésorerie de 15,1 milliards de dollars en augmentant la dette non échue de 102,7 milliards de dollars. L'accroissement de la dette non échue a été obtenu par l'émission d'obligations négociables.

À la fin du mois de février 2026, les soldes de trésorerie s'élevaient à 61,2 milliards de dollars, soit 9,6 milliards de dollars de plus qu'à la fin du mois de février 2025.

Tableau 6  
Ressources ou besoins financiers et activités nettes de financement  
M\$

	Février		Avril à février	
	2025	2026	2024-2025	2025-2026
<b>Ressources ou besoins financiers</b>	-7 489	-4 965	-107 302	-87 578
<b>Augmentation (+) ou diminution (-) nette dans les activités de financement</b>				
Opérations de la dette non échue				
Emprunts en dollars canadiens				
Obligations négociables	15 068	9 687	76 370	124 096
Bons du Trésor	-2 979	-193	14 635	-13 359
Total des emprunts en dollars canadiens	12 089	9 494	91 005	110 737
Emprunts en devises	306	-1 585	1 534	-8 100
Total des opérations sur la dette contractée sur les marchés	12 395	7 909	92 539	102 637
Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue	-22	-29	-269	25
<b>Variation nette dans les activités de financement</b>	12 373	7 880	92 270	102 662
<b>Variation de la trésorerie</b>	4 884	2 915	-15 032	15 084
<b>Trésorerie à la fin de la période</b>			51 624	61 224

Nota - Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

# Dettes fédérales

La dette fédérale, ou le déficit accumulé, correspond à l'écart entre le total des passifs et le total des actifs du gouvernement. La variation d'une année sur l'autre du déficit accumulé reflète le solde budgétaire auquel s'ajoutent les gains et les pertes de réévaluation.

Les gains et pertes de réévaluation comprennent :

- les changements à la valeur marchande des produits dérivés, comme les accords de swap et les contrats à terme sur devises, auxquels le gouvernement a recours pour gérer les risques financiers;
- certains gains et pertes non réalisés sur instruments financiers et certains gains et pertes actuariels liés aux pensions et autres avantages futurs des employés déclarés par les sociétés d'État consolidées, les sociétés d'État entreprises et les autres entreprises publiques.

Les gains et les pertes de réévaluation ne sont pas pris en compte dans le solde budgétaire, mais sont plutôt imputés directement au déficit accumulé.

Le déficit accumulé a augmenté de 25,6 milliards de dollars entre avril 2025 et février 2026, en raison du déficit budgétaire de 25,5 milliards de dollars et des pertes de réévaluation nettes de 0,1 milliard de dollars.

Tableau 7  
**État condensé de l'actif et du passif**  
M\$

	31 mars 2025	28 février 2026	Variation
<b>Passifs</b>			
Créditeurs et charges à payer	259 725	268 505	8 780
Dette portant intérêt			
Dette non échue			
Payable en dollars canadiens			
Obligations négociables	1 169 397	1 293 493	124 096
Bons du Trésor	282 252	268 893	-13 359
Total partiel	1 451 649	1 562 386	110 737
Payable en devises	29 557	21 457	-8 100
Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue	4 681	4 706	25
Total de la dette non échue	1 485 887	1 588 549	102 662
Régimes de retraite et autres passifs			
Régimes de retraite du secteur public	162 746	153 890	-8 856
Autres avantages futurs pour les employés et les anciens combattants	213 667	232 557	18 890
Autres passifs	7 031	6 944	-87
Total des régimes de retraite et autres passifs	383 444	393 391	9 947
Total de la dette portant intérêt	1 869 331	1 981 940	112 609
Passif des comptes d'opérations de change	47 697	45 988	-1 709
Produits dérivés <sup>1</sup>	5 583	1 659	-3 924
<b>Total des passifs</b>	<b>2 182 336</b>	<b>2 298 092</b>	<b>115 756</b>
<b>Actifs financiers</b>			
Trésorerie et créances	281 394	314 575	33 181
Actifs des comptes d'opérations de change	201 362	191 003	-10 359
Produits dérivés <sup>1</sup>	1 752	15	-1 737
Prêts, placements et avances (après déduction des provisions) <sup>2</sup>	278 520	336 944	58 424
Actifs des régimes de retraite du secteur public	25 722	24 818	-904
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>788 750</b>	<b>867 355</b>	<b>78 605</b>
<b>Dette nette</b>	<b>1 393 586</b>	<b>1 430 737</b>	<b>37 151</b>
<b>Actifs non financiers</b>	<b>127 102</b>	<b>138 630</b>	<b>11 528</b>
<b>Dette fédérale (déficit accumulé)</b>	<b>1 266 484</b>	<b>1 292 107</b>	<b>25 623</b>

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

<sup>1</sup> Le solde net des actifs et passifs dérivés au 28 février 2026 comprend des pertes nettes de réévaluation de 1,9 milliard de dollars provenant du changement à leur valeur marchande pendant la période d'avril 2025 à février 2026.

<sup>2</sup> Le montant du 28 février 2026 comprend des gains nets de réévaluation de 1,8 milliard de dollars provenant des sociétés d'État entreprises et d'autres entreprises publiques, ainsi que des variations de la juste valeur des placements détenus par les sociétés d'État consolidées, pour la période d'avril 2025 à février 2026.

## Nota

1. *La revue financière* est un rapport sur les résultats financiers consolidés du gouvernement du Canada préparé tous les mois par le ministère des Finances Canada. Le gouvernement est déterminé à publier *La revue financière* en temps opportun conformément aux Normes spéciales de diffusion des données Plus du Fonds monétaire international, qui sont conçues pour promouvoir la transparence des données des pays membres et favoriser le développement de systèmes statistiques rigoureux.
2. Les résultats déclarés dans *La revue financière* sont tirés des comptes du Canada tenus par le receveur général. C'est le même système qui sert à préparer chaque année les Comptes publics du Canada.
3. *La revue financière* est généralement préparée conformément aux conventions comptables servant à préparer les états financiers consolidés annuels du gouvernement, qui sont résumés dans la section 2 du volume I des Comptes publics du Canada accessibles sur le site Web de Services publics et Approvisionnement Canada.
4. Les résultats financiers présentés dans *La revue financière* n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen par un auditeur externe.
5. Il peut y avoir une importante variation des résultats mensuels en raison du calendrier des rentrées et de la constatation des charges. Par exemple, une grande part des dépenses du gouvernement est habituellement consignée dans l'édition de mars de *La revue financière*.
6. Les résultats d'avril à mars présentés dans *La revue financière* ne constituent pas les résultats définitifs pour l'ensemble de l'exercice. Les résultats définitifs, publiés dans les Comptes publics du Canada annuels, intègrent les ajustements de fin d'exercice apportés après le mois de mars, une fois que des renseignements additionnels sont connus, dont la comptabilisation des revenus fiscaux en fonction des cotisations établies à l'égard des déclarations de revenus ainsi que les ajustements relatifs à l'évaluation des actifs et des passifs. Les ajustements apportés après le mois de mars peuvent aussi comprendre la comptabilisation de mesures déjà annoncées dans le budget qui sont consignées une fois que la loi d'exécution pertinente reçoit la sanction royale.
7. Le tableau 7, État condensé de l'actif et du passif, est inclus dans *La revue financière* mensuelle après la mise au point et la publication des résultats financiers du gouvernement de l'exercice précédent, habituellement à l'automne.

*Nota* – Sauf indication contraire, les variations des résultats financiers sont celles d'une année sur l'autre.

Pour tout renseignement concernant cette publication, veuillez communiquer avec Gina Clark à l'adresse suivante : [gina.clark@fin.gc.ca](mailto:gina.clark@fin.gc.ca).

Avril 2026